



Association
des communes
du Haut-Lac

Ecoles du Haut-Lac (EDHL)

Engage-toi auprès des écoles du Haut-Lac et découvre une région entre lac et montagnes qui s'étend de St-Gingolph à Vionnaz !

Nous t'offrons :

- Un cadre de travail dynamique
- Un esprit de collaboration
- Une place à l'initiative
- Des activités : camps, journées thématiques, théâtre,

Les EDHL mettent au concours pour l'année scolaire 2025-2026 :

Ecoles primaires :

Cycle 1 et cycle 2 :

- Temps complets en 1-2H et 7H et/ou 8H
- Temps partiels cumulables
- ACM (décharges)
- Périodes d'enseignement spécialisé cumulables avec les périodes CO
- Périodes de soutien permanent

Cycle d'orientation :

- Périodes d'enseignement spécialisé cumulables avec les périodes primaires
- Périodes d'enseignement en musique, allemand, français, anglais, sciences et mathématiques.

Lieu de travail : Communes du Haut-Lac

Conditions d'engagement : Selon les dispositions légales en vigueur

Entrée en fonction : 21 août 2025

Traitement : Selon la tablelle salariale pour les enseignants, à disposition sur le site du Service de l'Enseignement à l'adresse www.vs.ch

Les offres de service avec curriculum vitae, extrait du casier judiciaire et copies des titres et diplômes, doivent être adressées **pour le vendredi 14 mars 2025** au plus tard par mail au secrétariat des EDHL : secretariat@edhl.ch avec mention EP ou CO.

L'équipe de direction